

naissons, et elle communique à l'eau minérale des propriétés dont nous nous doutions vaguement, que certains auteurs ont même précisées par l'expérimentation physiologique, mais qui prennent une forme bien plus nette à nos yeux. Notre conception de la vie de cette eau minérale devient plus compréhensible; son activité thérapeutique s'explique mieux : à côté de l'action du fer, les échanges organiques sont profondément influencés.

Après cette analyse du mémoire du docteur Poskin, nous n'hésitons pas à dire qu'il s'agit d'un travail sérieux, qui mérite d'être encouragé. Certes, nous ne pouvons accepter les expériences qu'il nous décrit que sous bénéfice d'inventaire. Au dire de certains physiciens, ces recherches sont excessivement délicates; elles prêtent facilement à des erreurs considérables, qu'il est très difficile d'éviter, même avec la meilleure volonté du monde. Nous engageons notre Confrère à reprendre le sujet à nouveau, à l'étudier sous toutes ses faces en s'entourant de toutes les précautions et de tous les concours qui lui sont indispensables.

Encore moins pouvons-nous considérer comme définitivement établies les hypothèses que l'auteur a déduites de ses recherches. Plusieurs d'entre elles nous paraissent tout au moins hasardées, et elles doivent subir le contrôle d'une critique sévère et compétente.

Il n'en est pas moins vrai que l'idée qui a guidé l'auteur, quoiqu'elle ne soit qu'une application aux eaux de Spa de travaux étrangers, est des plus intéressantes. Sans être directement utilisables dans la pratique, les notions acquises par le docteur Poskin pourront servir plus tard à mieux fixer les indications des eaux de Spa. Si ces recherches pouvaient contribuer à réaccréditer les eaux spadoises, il y aurait lieu de féliciter ce médecin, qui spontanément s'est imposé une aussi lourde tâche.

Comme conclusions, votre Commission vous propose :

- 1° D'adresser des remerciements à l'auteur;
- 2° De l'engager à continuer ces intéressantes études;

3° D'insérer son mémoire dans les publications de l'Académie; vu son étendue et son caractère très technique, nous proposons de le publier dans le *Recueil des Mémoires de l'Académie*, collection in-8°;

4° D'inscrire son nom sur la liste des candidats au titre de Correspondant.

DISCUSSION.

M. ZUNZ. — J'apprends que M. Poskin fait état, dans son mémoire, d'expériences qu'il aurait faites dans mon laboratoire.

M. Poskin y a, en effet, effectué pendant l'hiver 1911-1912 quelques recherches, tout à fait préliminaires, plutôt destinées à le mettre au courant des méthodes cryoscopique, réfractométrique et stalagmométrique.

Il avait manifesté l'intention de venir les continuer l'hiver suivant, mais n'a pas donné suite à ce projet.

M. Poskin ne m'a pas, d'autre part, communiqué son mémoire.

Je me vois donc, à mon vif regret, obligé de faire les plus expresses réserves quant aux conclusions qu'il pourrait tirer de ces expériences, conclusions que je n'entends ni infirmer ni approuver.

M. MALVOZ. — Je déclare regretter ne pas pouvoir voter l'impression du mémoire. Je considère les conclusions de certaines de ces observations, telles qu'elles sont présentées, comme un rêve.

M. MÖLLER. — Vous avez entendu que la Commission établit également les réserves les plus expresses au sujet des expériences et des conclusions de M. Poskin.

Cependant, étant donné le travail extrêmement laborieux que s'est imposé l'auteur, nous avons pensé qu'il serait utile de publier son mémoire à titre d'encouragement et sous le bénéfice des réserves que nous sommes unanimes à faire.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vais consulter l'Académie sur les conclusions du rapport.

M. E. MASOIN. — M. Malvoz nous dit qu'il considère ces expériences comme des rêves; une telle appréciation doit fixer l'attention de l'Académie.

M. MALVOZ. — Je me rallie entièrement à la partie du rapport de la Commission, qui fait toute une série de réserves. Mais je ne puis accepter les conclusions tendant à faire imprimer le mémoire, impression prématurée à mon avis.

Puisque M. Poskin annonce qu'il va poursuivre ses expériences, ne pourrions-nous pas réserver la question de l'impression jusqu'au travail où l'auteur donnera la démonstration de tout ce qu'il avance?

Est-ce que l'Académie n'engage pas un peu sa responsabilité en favorisant des publications de ce genre? Supposez — je ne dis pas que telle soit la tendance du mémoire — mais supposez que celui-ci soit imprimé et répandu à titre de réclame pour une eau minérale: y a-t-il une clause de nos statuts qui nous mette à l'abri de pareils abus? Or, à ce que je crois avoir entendu il n'est question, pour ainsi dire, que d'une source minérale dans ce travail, source qui pourrait être l'objet d'une exploitation commerciale et qui ne fait pas partie du domaine public.

Je le répète, pour ma part, je ne puis voter l'impression actuelle de ce travail, qui gagnerait beaucoup à être complété par de nouvelles recherches.

M. MÖLLER. — La publication d'un travail n'engage jamais la responsabilité d'une académie, non plus que d'aucune société savante; cela est formel.

Je me permets d'insister pour l'impression du mémoire. Nous avons été pleinement d'accord, M. Vanlair et moi, pour faire les plus expresses réserves, car il s'agit de recherches extrêmement délicates. Un physicien compétent, qui a commencé à étudier les eaux de Spa, me l'a confirmé: ces expériences demandent beaucoup de soin et des précautions très minutieuses.

M. Poskin les a-t-il toutes prises? Comme ses théories sont évidemment un peu hasardées, nous avons, je le répète, fait toutes nos réserves.

Mais cela n'empêche qu'il s'agit d'un travail vraiment

sérieux; rien que l'analyse que j'en ai faite, m'a coûté beaucoup de peine, ce qui prouve que ce n'est pas un travail sans valeur. Nous pensons que M. Poskin mérite d'être encouragé dans ses recherches, qu'il s'engage à poursuivre, et c'est à titre d'encouragement que nous vous proposons l'impression de son mémoire.

M. MALVOZ. — Quel inconvénient y a-t-il à demander à M. Poskin de compléter ses recherches?

M. MÖLLER. — C'est ce que nous disons dans nos conclusions: nous l'engageons à continuer ses études.

M. MALVOZ. — Mais ces conclusions ne seront pas publiées dans les tirés à part du mémoire.

M. MÖLLER. — Qu'importe? La publication d'un travail n'engage jamais l'Académie.

M. ZUNZ. — Les quelques expériences effectuées dans mon laboratoire par M. Poskin furent faites en partie par M. Poskin seul, en partie en collaboration avec un étudiant au courant des méthodes ultramicroscopiques. Dès lors, n'y a-t-il pas une certaine incorrection de la part de l'auteur, de n'avoir communiqué son mémoire ni à l'étudiant en question ni à moi, avant de le déposer à l'Académie?

M. Poskin fait preuve sans doute, dans ses recherches, de très bonnes intentions. Son plan de travail paraît fort bien conçu; mais j'ai néanmoins l'impression que M. Poskin, peut-être pas suffisamment au courant des nombreuses causes d'erreur des méthodes physico-chimiques, si délicates, qu'il a eu le mérite d'employer, tire de ses expériences des conclusions un peu trop hasardées ou trop prématurées. Je me demande dès lors s'il n'y aurait pas intérêt, en se basant sur les sages réserves émises par les Rapporteurs eux-mêmes, de demander l'avis de physiciens ou de chimistes compétents à propos de divers points du mémoire de M. Poskin.

M. MÖLLER. — Il a fait de nouvelles expériences à Spa, depuis.

M. Poskin dit d'ailleurs plusieurs fois dans son mémoire que ce sont là des recherches provisoires, que ses conclu-

sions ne peuvent pas être considérées comme définitives, et qu'il s'engage lui-même à continuer ses recherches.

M. MALVOZ. — Quelle urgence y a-t-il à publier ce mémoire immédiatement, puisqu'il n'est pas définitif?

M. MÖLLER. — C'est à titre d'encouragement. Ce ne serait pas la première fois que l'Académie publierait un travail contenant les expériences préliminaires et des conclusions provisoires.

M. E. MASOIN. — Je dois protester contre la théorie de M. Möller, d'après laquelle l'Académie pourrait imprimer un mémoire sans engager sa responsabilité.

Si nous ordonnons l'impression d'un mémoire, évidemment nous lui décernons un honneur très enviable; nous attestons qu'il possède une réelle valeur.

M. MÖLLER. — C'est notre sentiment à M. Vanlair et à moi, que ce travail mérite l'impression, à titre d'encouragement.

M. E. MASOIN. — Sans doute; mais je m'élève contre cette théorie générale que la responsabilité de l'Académie ne serait pas engagée par l'impression d'un mémoire.

Je pose en principe que notre responsabilité est engagée.

Et il ne faudrait pas qu'on puisse dire que l'Académie de médecine fait imprimer des choses singulières; or on peut se demander si elles ne le sont pas dans le cas présent.

M. MALVOZ. — Et elles le sont.

M. E. MASOIN. — M. Malvoz nous dit qu'il y a là des rêves; il ne faudrait pas qu'on puisse ainsi apprécier au dehors un travail dont l'Académie a voté l'impression.

M. MÖLLER. — M. Malvoz n'a pas lu le mémoire, il n'a fait qu'entendre mon résumé. Comment peut-il traiter les expériences de rêves et de choses singulières? Cette appréciation me paraît un peu hasardée.

M. E. MASOIN. — Ne vaudrait-il pas mieux renvoyer le rapport à la Commission?

M. MÖLLER. — Nous avons formulé toutes les réserves nécessaires, et, sous ces réserves, nous maintenons notre proposition d'impression.

M. E. MASOIN. — Soit, si le Rapporteur maintient ses

conclusions, il faudra voter par appel nominal sur la proposition d'impression. (*Assentiment.*)

La proposition d'impression mise aux voix est adoptée par 14 voix contre 6 et 9 abstentions.

Ont voté oui : MM. Rommelaere, Sacré, Vanlair, Nuel, Möller, Debaisieux, Bruylants, Leboucq, C. Firket, Van Gehuchten, Cousot, Léon Gallez, Stubbe et Moreau.

Ont voté non : MM. Van Ermengem, Peeters, Ranwez, Gallemaerts, Frédéricq et Malvoz.

Se sont abstenus : MM. Degive, E. Masoin, Van Bambeke, Casse, Blas, Gratia, Lentz, Dulière et Lauwers.

Les autres conclusions du rapport sont adoptées sans vote.